



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E11092

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2026

ÉDITÉ LE

31/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/09/1946

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 24/12/1999
40 000

Raison sociale : PIQUOT

9 RUE DES COUTURES
14000 CAEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 1979B00030

Siret : 315 175 828 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 64 20650-

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247001/001 446765/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247001/001 446765/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 02 31 75 02 90

Portable : 0231750290

Fax : 02 31 74 67 11

Site Internet : <http://www.piquot.fr>

E-mail : piquot@piquot.fr

Responsabilité légale :

PIQUOT ALAIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / PIQUOT ALAIN GÉRANT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	09/11/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	09/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/11/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	09/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.